



TROISIÈME (3^E) RENCONTRE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2013-2014

Les 6 et 7 décembre 2013
À l'école Anna-Malenfant, Dieppe

PROCÈS-VERBAL

Vendredi 6 décembre 2013, 19 h

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

DSF NORD-OUEST	DSF NORD-EST	DSF SUD
Présences le vendredi 6 décembre		
Francine Cyr Richard Landry (Téléphone) Anne-Marie Paradis	Richard Gallant Mario Pelletier	Gilles Bourque Roger Martin Gérard McKen
Absence :		
	Marcel Basque	
Était invitée : Chantal Ouellette, responsable administrative des CÉD et secrétaire		

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2013-2014/17
Il est dûment proposé et appuyé
D'adopter l'ordre du jour

ADOPTÉ

3. Adoption des procès-verbaux

3.1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 16 août 2013

Résolution 2013-2014/18
Il est dûment proposé et appuyé
Que l'on adopte le procès-verbal de la réunion du 16 août 2013.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 17 août 2013

Résolution 2013-2014/19
Il est dûment proposé et appuyé
Que l'on adopte le procès-verbal de la réunion du 17 août 2013.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ



3.3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 4 septembre 2013

Résolution 2013-2014/20

Il est dûment proposé et appuyé

Que l'on adopte le procès-verbal de la réunion du 4 septembre 2013.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 septembre 2013

Résolution 2013-2014/21

Il est dûment proposé et appuyé

Que l'on adopte le procès-verbal de la réunion du 12 septembre 2013.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.5. Adoption du procès-verbal de la réunion du 22 septembre 2013

Résolution 2013-2014/22

Attendu que l'on fasse les corrections suivantes

Point 5.2. Corriger le nom des membres du comité bipartite, et indiquer que Richard Landry en est membre.

Point 5.9. Que l'on ajoute la résolution omise disant que Mario Pelletier est nommé représentant du Nouveau-Brunswick à la FNCSF. Cette motion avait été adoptée à l'unanimité

Que l'on change la numérotation subséquente des résolutions.

Il est dûment proposé et appuyé

Que le procès-verbal de la réunion du 22 septembre 2013 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.6. Adoption du procès-verbal de la réunion du 4 novembre 2013

Résolution 2013-2014/23

Il est dûment proposé et appuyé

Que l'on adopte le procès-verbal du 4 novembre 2013.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Affaires découlant des procès-verbaux

4.1. Affaires découlant des procès-verbaux

Il est souhaité que l'on communique avec la SNA pour payer la cotisation et devenir partenaire de la Fondation nationale de l'Acadie.

Résolution 2013-2014/24

Il est dûment proposé et appuyé

Que le paiement pour le don à la campagne des Bâtisseurs de l'Acadie soit payé par le budget provincial.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2013-2014/25
Il est dûment proposé et appuyé
Que l'on traite le point 4.3 avant le point 4.2.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.2. Cotisation des CÉD à la FCÉNB

DSF NORD-OUEST	DSF NORD-EST	DSF SUD
Présences le vendredi 6 décembre		
	Marcel Basque se joint à la réunion par téléphone à 20 h 05	

En 2012-2013 et 2013-2014 un statu quo des cotisations des CÉD au frais de fonctionnement de la FCÉNB a été demandé, le modèle précédent de cotisation n'étant pas viable.

Réflexion:

- La FCÉNB fait un travail de concertation, de négociation, de représentation pour les DSF, en plus d'offrir de la formation, tout comme la FNCSF le fait pour les commissions scolaires des différentes provinces canadiennes.
- Si chacun des districts devait négocier et faire du travail de représentation, s'occuper de la formation, les dépenses qu'ils devraient engager séparément seraient beaucoup plus importantes que le montant de cotisation.
- Faire fonctionner une Fédération avec 22000\$ selon les dossiers prioritaires qui sont identifiés par l'AGA c'est vraiment peu.
- Les services offerts sont égaux, peu importe les CÉD
- Le cadre pour prendre la décision est celui de 3 CÉD. Nous fonctionnons dorénavant avec la nouvelle structure organisationnelle.

Question posée aux membres du CA : Est-ce qu'on doit réduire les dépenses ou augmenter les revenus?

La discussion démontre que :

Si on réduit trop les dépenses, on ne pourra plus faire un travail de qualité. À moyen ou long terme il est difficile de diminuer les frais d'opération de la fédération.

Un budget d'opération d'une fédération provinciale de 22 000\$ c'est peu.

Une partie importante des dépenses est liée à la coprésidence du GACEF. Mettant en valeur les coûts encourus lors des dernières années, il faudrait monter un dossier à présenter à la ministre de l'Éducation pour que la coprésidence du GACEF soit rémunérée.

Résolution 2013-2014/26
Il est dûment proposé et appuyé
Qu'on retienne le Scénario 3, cotisation basée sur le nombre d'élèves seulement, comme mode de cotisation pour les CÉD à la FCÉNB



	2014-2015 (0,59 \$/ élève)	2015-2016 (0,62 \$/ élève)	2016-2017 (0,70 \$/ élève)
Réserve	2 500,00	2 500,00	0
CEDFNO (5 576*)	3 289.84	3 457.12	3 903.20
CEDFNE (10 334*)	6 097.06	6 407.08	7 233.80
CEDFS (13 214*)	7 796.26	8 192.68	9 249.80
Total	19 683,16	20 556,88	20 386,80

*Nombre d'élèves en 2012-2013 à titre d'exemple

Abstention de Richard Landry

ADOPTÉ

Résolution 2013-2014/27

Il est dûment proposé et appuyé

Rencontre soit prévue entre la présidence, le sous-ministre et le sous-ministre adjoint pour début d'une discussion pour financer les dépenses de la présidence reliées au GACEF, au comité directeur, au rapport de Pierre-Marcel Desjardins, et la mise en œuvre de la PALC,

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.3. Formulation du Congrès annuel de la FCÉNB

Le comité de la formulation du Congrès annuel de la FCÉNB recommande de tenir le congrès avec des partenaires.

Il avait été question de se joindre à la Convention du Forum des organismes de la SANB en octobre 2014. Il a été confirmé que cette Convention se tiendra le 16-18 octobre en même temps que le congrès de la FNCSF. Nous ne pourrons donc pas nous y joindre.

Il est choisi de tenir le congrès avec un partenaire en éducation.

Résolution 2013-2014/28

Il est dûment proposé et appuyé

Que le prochain congrès se tienne dans le DSF Sud

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2013-2014/29

Il est dûment proposé et appuyé

Que la FCÉNB communique avec l'AFPNB, ou un autre partenaire dans le secteur d'éducation au sein du GACEF, pour l'organisation du congrès 2014.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le comité est dissolu maintenant que son mandat est rempli.

Résolution 2013-2014/30

Il est dûment proposé et appuyé

Que l'on passe au point 8.2

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ajournement de la rencontre à 21 h 25

Samedi 7 décembre 2013, 8 h 30

DSF NORD-OUEST	DSF NORD-EST	DSF SUD
Présence		
Francine Cyr Anne-Marie Paradis	Marcel Basque Richard Gallant Mario Pelletier	Gilles Bourque Roger Martin Gérard McKen
Absence		
Richard Landry		
Étaient invités		
Chantal Ouellette, responsable administrative des CÉD et secrétaire Cyrille Sippley, consultant		

5. Plateformes électorales des partis politiques

Il est important de soumettre aux partis politiques officiels les priorités de la FCÉNB et de penser rencontrer les chefs de ces partis afin de les faire connaître et de faire connaître la fédération.

Résolution 2013-2014/31
 Attendu que :
 2014 est une année d'élection
 Il est dûment proposé et appuyé
 Qu'un document soit remis à chaque parti politique officiel faisant état des préoccupations de la FCÉNB sur la Loi sur l'Éducation, la Loi sur les Services à la petite enfance, rémunération des conseillères et conseillers d'éducation.
 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Correspondance

6.1. Estimés de coûts pour la planification stratégique

Résolution 2013-2014/32
 Il est dûment proposé et appuyé
 Que l'on utilise les services de Robert Frenette pour faire la planification stratégique 2014-2019.
 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Il est souhaité d'utiliser la planification stratégique à toutes les réunions ordinaires afin de guider les décisions et actions du CA.

6.2. Requête du DSF NE au sujet de la communication pour les membres du CÉD Nord-Est

Une requête a été envoyée à la FCÉNB afin que les informations partagées avec les membres des CÉD soient envoyées au président et au directeur général du DSF Nord-Est et que ceux-ci s'assurent de faire les suivis.

Résolution 2013-2014/33

Il est dûment proposé et appuyé

Que tous les membres des CÉD francophones de la province reçoivent la communication et les informations de façon uniforme.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Rapports financiers

7.1. Budget de la FCÉNB

Francine Cyr fait état du budget de la FCÉNB.

Francine Cyr fait part que 60 chèques de la FCÉNB ont été perdus avant qu'elle devienne trésorière. Des vérifications ont été faites auprès des 3 trésoriers précédents et ils ne les avaient pas en leur possession.

Francine Cyr fera une liste de contrôle des choses qui se transfèrent lors d'un changement de trésorerie. Ces papiers et données seront dans une valise sécurisée afin de faciliter le transfert et garder les livres comptables en un seul endroit.

Francine Cyr fera une liste des données financières de la fédération qu'elle a en sa possession.

Résolution 2013-2014/34

Il est dûment proposé et appuyé

Que l'on fasse l'achat d'une valise sécurisée pour les livres comptables.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.2. Budget provincial

Chantal Ouellette fait la présentation de l'état du budget provincial.

Résolution 2013-2014/35

Il est dûment proposé et appuyé

Que La FCÉNB demande au sous-ministre de l'ÉDPE pour entamer les discussions pour rechercher des solutions financières entre le budget provincial et le budget de la FCÉNB.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.3. Congrès-AGA 2013

Chantal Ouellette présente le budget final du Congrès-AGA 2013 et la compilation des évaluations reçues.

Merci au comité organisateur de ce congrès.

8. Rapport sur les priorités de la FCÉNB – Partie 1 de 2

8.1. GACEF

8.1.1. GACEF

La dernière réunion du GACEF date d'un an et la prochaine réunion est prévue le 11 décembre 2013.

8.1.2. PALC

On vise le dépôt de la Politique d'aménagement linguistique et culturelle pour le printemps 2014.

8.1.3. Petite enfance

Lors du congrès annuel de la FNCSF, Me Michel Doucet a soulevé que la Loi sur les Services à la petite enfance ne respectait pas l'article 23. Lors du dernier Forum provincial sur l'Éducation le point de la dualité qui n'a pas été intégré au Développement de la petite enfance a été souligné. Il a été mentionné que pour l'instant la loi était sous le MÉDPE. Le rôle des CÉD à l'intérieur de la Loi sur les Services à la petite enfance n'est pas défini pour le moment.

Résolution 2013-2014/36

Il est dûment proposé et appuyé

Que l'on invite Me Michel Doucet à faire une présentation sur l'article 23, 16.1 et la Loi Services sur la petite enfance au CA.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.1.4. Immigration

La FCÉNB a participé à une journée de consultation GNB-SANB pour une stratégie sur la croissance démographique et immigration francophone en octobre.

La SANB pilote un projet sur l'immigration francophone – puisque c'est une priorité, il faudrait que la FCÉNB soit sur cette table.

Résolution 2013-2014/37

Il est dûment proposé et appuyé

La FCÉNB s'informe auprès de la SANB pour siéger à la table sur l'immigration francophone.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.1.5. Rapport portant sur les recommandations 1 et 2 du rapport du panel d'experts sur le financement de l'école francophone de Pierre-Marcel Desjardins

La réponse du gouvernement n'a pas encore été reçue. Lors de la rencontre entre la présidence de la FCÉNB et la ministre, celle-ci n'avait pas de nouveau développement à partager de ce côté.

8.2. Élève-conseiller

Le DSF Nord-Ouest a écrit une lettre à la FCÉNB, qui n'a pas été reçue en date de la réunion, dans laquelle il est dit que le conseil n'a pas accepté le document soumis par la FCÉNB au sujet de l'élève-conseiller.

Le DSF Nord-Est n'a pas eu la discussion encore.

Le DSF Sud a eu la discussion et est d'accord avec le document en entier, que la responsabilité civile est toujours d'ordre, et la province est responsable d'assurer la défense en cas de poursuite.

Puisque les CÉD n'ont pas tous envoyé leur rétroaction à la FCÉNB, il n'est pas possible de prendre une décision aujourd'hui au sujet du Formulaire de consentement parental et renonciation.

8.3. Rémunération

Résolution 2013-2014/38

Il est dûment proposé et appuyé

Envoie d'une lettre aux trois CÉD pour connaître leurs intentions au sujet de la rémunération sur les points suivants :

- Augmentation de la rémunération
- rémunération équitable pour toutes les classes de la société

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Point d'information : la rémunération sera imposée au 2 tiers en 2014. La province a fait une erreur sur le taux d'imposition en 2013 et la situation sera rectifiée en 2014.

8.4. Formation des membres

Selon la résolution 2012-2013/48 prise lors de la réunion du CA du 17 août 2013, une lettre a été envoyée au DSF Nord-Ouest citant la portion du budget de formation adopté pour 2013-2014 qui leur revient.

Frais de déplacement : 1 344.45\$

Ressources humaines (consultant) : 1 500.00\$

9. Rapport des représentants des réseaux et comités

9.1. Comité bipartite FCÉNB et MÉDPE

La prochaine réunion du comité bipartite sera le 11 décembre. Points qui seront discutés : T4 des conseillers, élèves-conseillers, Loi sur l'Éducation.

9.2. Forum de concertation des organismes – SANB et table sectorielle de l'éducation

Lors de la dernière rencontre du Forum de concertation des organismes de la SANB, la communauté a fait part de son désir de voir progresser le dossier de la Loi sur l'Éducation. Il y a eu la signature de la pétition « Faisons de l'éducation un projet de société »

9.3. Réseau des ayants droit

Une réunion est prévue le 20 décembre. Il n'y a pas de développement.

9.4. Comité du Congrès-AGA

Il n'y a pas de développement.

9.5. Comité Prix Reconnaissance

Il est souhaité que le comité discute de la possibilité de trouver un don de 1000\$ pour le Prix Reconnaissance.

9.6. FNCSF

Le Congrès 2014 de la FNCSF se tiendra à Niagara Falls, en Ontario, les 16-17-18 octobre 2014.

Développement au sujet de la formation des conseillers scolaires de l'Atlantique : Elle pourrait se tenir en mai 2014 à l'Île du Prince-Édouard.

Résolution 2013-2014/39

Il est dûment proposé et appuyé

D'envoyer une lettre demandant que la formation du jeudi qui était seulement pour les présidents soit ouverte à tous les membres de la FNCSF

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.7. Comité pour l'examen du paiement de la cotisation à la FNCSF

Résolution 2013-2014/40

Il est dûment proposé et appuyé

De tabler la résolution 2012-2013/51 dans laquelle on demandait qu'un comité soit formé pour examiner la question de la cotisation à la FNCSF.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Rapports des diverses représentations

Le Forum et Salon de l'Apprentissage s'est tenu les 18-19 novembre 2013 qui est sous l'initiative Table 2026, et les participants ont définis différentes stratégies pour faire du Nouveau-Brunswick la province apprenante du Canada. Il était surprenant de constater que le comité directeur comprenait un représentant des CÉD anglophones, mais pas des CÉD francophones.



Résolution 2013-2014/41

Il est dûment proposé et appuyé

Que l'on envoie une lettre pour être présent sur la Table 2026

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Forum des organismes dit qu'il refuse la façon de fonctionner, de s'assurer que les gens qui sont engagés soient francophones.

Défendre l'éducation francophone, Que l'on soit aux aguets au sujet du fonctionnement

11. Rapport sur les priorités de la FCÉNB – Partie 2 de 2

11.1. Comité de travail francophone sur la gouverne et la loi sur l'éducation

Résolution 2013-2014/42

Il est dûment proposé et appuyé

Que la réunion se poursuive à huis clos.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2013-2014/43

Il est dûment proposé et appuyé

Que le huis clos se termine et que l'on revienne en réunion ordinaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La rencontre est levée à 15 h 15, l'ordre du jour étant épuisé.

Gérard McKen, président

Chantal Ouellette, secrétaire